

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10.07.2020

Présents :

- Anthony Berceau
- Nathalie Leneveu
- Charlotte Avoine
- Angélique Osmont
- Emilie Barrez
- Marie-Laure Touchais
- Michel Granger
- Marc Chauvet
- Béatrice Aillet
- Christophe Dupont
- Christelle Lavalley
- Yohann Pesquerel
- Dany Duault
- Tommy Hery
- Laurent Montéléon
- Elodie Cachet-Mallet
- Karine Beaussieux
- Sonia Lhermier

Pouvoir :

- Olivier Guérard a donné pouvoir à Yohan Pesquerel
- Gilbert Montaigne a donné pouvoir à Marie-Laure Touchais

Secrétaire de séance : Elodie Cachet-Mallet

Quorum atteint avec 17 membres élus présents - Début de séance à 19h38

Ordre du jour :

- 1 – Elections des délégués titulaires et suppléants en vue des sénatoriales de septembre 2020
- 2 – Vote du budget primitif 2020
- 3 – Vote des taux d'imposition
- 4 – Election des membres élus du CCAS
- 5 – Présentation de Yann PIGNIET pour piste ULM
- 6 – Questions diverses

Article 1 - Elections des délégués titulaires et suppléants en vue des sénatoriales de septembre 2020

5 délégués et 3 suppléants

M. Anthony BERCEAU, Mme Elodie CACHET-MALLET, M. Yohan PESQUEREL, Mme Christelle LAVALLEY, M. Christophe DUPONT, Mme Charlotte AVOINE, M. Laurent MONTELEON, Mme Nathalie LENEVEU.

Résultat du vote 17/19, 1 nul et 1 blanc

Dépôt du résultat des votes par Mme LAVALLEY à la gendarmerie d'Isigny sur Mer, le 10.07.2020 avant 21h00.

Article 2 – Vote du budget primitif 2020

Présentation du budget prévisionnel 2020 par Monsieur Anthony BERCEAU (budget de la commune, du lotissement, du CCAS, du camping, de la salle des fêtes et du local commercial).

Monsieur Le Maire précise que les budgets 2020 ont été préparés en lien avec la trésorerie et Sonia Lhermier, secrétaire de mairie.

Résultat du vote : 19/19

Article 3 – Vote des taux d'imposition

Taux taxe foncière sur le bâti 12,46%

Taux taxe foncière sur le non bâti 18,75%

Résultat du vote : 19/19

Article 4 – Election des membres élus du CCAS

Pouvoir de Madame Christelle LAVALLEY donnée à Madame Elodie CACHET-MALLET à 20h36

Candidats : Mesdames Béatrice AILLET, Karine BEAUSSIEUX, Elodie CACHET-MALLET, Christelle LAVALLEY et Marie-Laure TOUCHAIS.

Sont élues à la majorité pour siéger au CCAS: Mesdames AILLET Béatrice, AVOINE Charlotte, CACHET-MALLET Elodie, LAVALLEY Christelle.

Ainsi que le Maire, président de plein droit.

Présentation des quatre membres nommés par le maire :

Madame Adeline GUERARD, Madame Betty MENETRIER FOLLIARD, Madame Martine LANGLOIS et Mme Monique LEHOUX.

Les candidatures ont été retenues selon les expériences de chacune dans le domaine du social.

Article 5 – Présentation de Yann PIGNIET pour piste ULM

Monsieur PIGNIET a eu un empêchement, il demande de bien vouloir l'excuser.

La présentation de Monsieur PIGNIET est reportée au prochain conseil municipal, selon ses disponibilités.

Article 6 – QUESTIONS DIVERSES

1/LOTISSEMENT RUE DU SAPIN :

1.1/ Les parcelles sont disponibles à la vente chez Maître LECLERC depuis cette semaine.

4 terrains sont actuellement réservés.

1.2/ Acquisition pour 1€ symbolique du chemin appartenant à Mme Suzanne MAUDUIT sis entre les parcelles cadastrées 22 et 365 afin de sauvegarder les haies dont un grand chêne.

Les frais de notaire d'un montant approximatif de 200€ seront à la charge de la Mairie.

Une clause sera annotée par le notaire lors de la vente des parcelles du lotissement afin que les propriétaires aient une obligation de conserver les haies qui auront un statut de mitoyenneté avec la Commune.

M. Langlois, propriétaire de la parcelle 22, s'engage à entretenir la haie qui sera mitoyenne.

MERCI A MADAME SUZANNE MAUDUIT POUR CETTE VENTE QUI CONTRIBUE A PRESERVER LE PATRIMOINE DE LA COMMUNE.

Résultat du vote pour approuver cet achat : 19/19

1.3/ Simulation de prêt d'un montant de 440 000€ pour payer les travaux du nouveau lotissement réalisés par l'entreprise BOUTTE.

Ce crédit sera amorti avec la vente des parcelles du lotissement.

Vote pour donner pouvoir à M. Le Maire pour la souscription de ce prêt au taux qui lui paraîtra le plus attractif.

Résultat du vote : 19/19

2/RH :

2.1/ Madame Christelle MARNE effectue un remplacement d'arrêt maladie en tant qu'agent administratif au sein de la mairie (site de Balleroy). Contrat de 4heures les vendredis.

2.2/ Deux départs à la retraite sont prévus dans le courant de l'année 2021 au niveau du personnel administratif. Il faudra donc prévoir les remplacements.

3/RECLAMATION DU RESTAURANT « Les Délices d'Angkor »

Indique que leur chiffre d'affaire a baissé en raison des nombreux jours de présence du camion pizza « DAMIANO » sur la place du Marché, site de Balleroy.

Présent 4 jours par semaine, les mercredis, vendredis, samedis et dimanches.

Proposition d'établir un arrêté avec un accord temporaire pour l'occupation du domaine public à hauteur de trois jours par semaine sur le site de Balleroy et un jour par semaine sur le site de Vaudabon. Libre choix du pizzaïolo pour les jours de présence.

Cet arrêté sera valable jusqu'au 31 décembre 2020, le temps de conduire une commission temporaire qui établira une charte d'accueil des camions de vente à emporter sur la commune.

Les six candidats pour mener cette réflexion sont M. C. DUPONT, Mme K. BEAUSSIEUX, Mme A. OSMONT, M. L. MONTELEON, Mme E. CACHET-MALLET et M. A. BERCEAU.

4/CHARTE DE L'ELU LOCAL :

La charte sera à nouveau distribuée afin que chaque élu la dépose signée en mairie.

5/ Vote d'une délibération pour le paiement des heures supplémentaires effectuées par les agents.

Résultat du vote : 19/19

6/Rappel d'indemnités pour M. Michel GRANGER.

Suite à l'évolution de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique au 1er janvier 2020 (25,5%), il est demandé à M. Michel GRANGER s'il souhaite un rappel d'indemnités depuis le 01.01.2020.

M. Michel GRANGER ne souhaite pas de rappel. Sa volonté est de rester à 17% de l'indice brut terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

7/Tour de table

- **Être vigilant sur l'utilisation abusive du papier.**
 - A l'avenir les documents de travail pour le conseil municipal seront projetés.
 - Limiter les copies dans les dossiers papiers
- **Problèmes de vols et de dégradations dans la commune historique de Balleroy** (cimetière, stade, parking de l'école maternelle...)
 - Un signalement a été fait en Gendarmerie.
 - L'idée de l'installation d'une vidéo surveillance sur certains espaces a été soumise. A étudier.
- **Containers enterrés pour le traitement du verre, du plastique et du papier** : Certaines collectivités ont fait le choix d'installer des containers enterrés. Aspect plus propre. Mener une étude pour déterminer le coût de ce type d'installation.
- **Défense incendie pour le lotissement du sapin** : Se rapprocher du Syndicat mixte d'eau potable et de la SAUR pour faire le point sur le débit d'eau à la sortie des poteaux incendies afin de déterminer si le projet de mise en place d'une bâche à incendie doit se poursuivre.

En mars dernier, Michel GRANGER a pris contact avec la Sté SAUR en demandant la possibilité de remettre en service le château d'eau pour avoir un débit suffisant aux bornes incendies.

- **Problème de rejets d'eaux usées dans le réseau pluvial de la Rue des Forges** :
Une habitation rejette des eaux moussantes dans la rue.
Se rapprocher de l'Intercom Isigny-Omaha-Isigny pour déclencher un contrôle de conformité des installations de cette habitation.
- **Mauvaise connexion internet dans les chemins reculés de la commune** :
Orange indique qu'il faut que ce soit la mairie qui formule la demande d'intervention.
- **Fibre** : des modifications de travaux vont avoir lieu au niveau de la route départementale 572 afin que Free et Covage passent leurs câbles dans des tuyaux distincts.
- **14 juillet 2020 – Visite officielle à Balleroy sur Drôme de Monsieur Charles Norman Shay, vétéran du 16^{ème} Régiment de la 1^{ère} division d'infanterie « The Big Red One »** :
Débarquement à Omaha le 6 juin 1944 et libération de la commune historique de Balleroy le 11 juin 1944.

Programme de l'évènement :

- 11h00 : Accueil de Monsieur Charles Norman Shay sur la place du Marché de la commune historique de Balleroy

- 11h10 : Cérémonie au monument aux morts et remise du certificat du citoyen d'honneur à Monsieur Charles Norman Shay,
- 11h30 : Plantation d'un « *Quercus rubra* » au terrain de foot communal,
- 12h00 : Cocktail chez Monsieur Marc Chauvet, conseiller municipal (*au vu de la météo le 14.07.2020, le cocktail s'est tenu dans la salle des fêtes – site de Balleroy*).

En raison du Covid-19 et pour respecter la volonté de Monsieur Charles Norman Shay cette visite se fera à huis clos.

- **Présentation de la réflexion en cours pour mener des projets culturels** : Développement du rêve musical pour les enfants, d'ateliers de sculpture, de la peinture avec les mains, d'une bibliothèque, de l'apprentissage de l'anglais et du théâtre...

L'objectif est de trouver des sponsors pour générer une trésorerie qui pourrait être gérée par une association.

- **Piste cyclable** : Il y a du retard sur les travaux. La borne incendie située sur le site de Vaudabon (*route de Saint-lô, au calvaire face à la route du Pivot*) va être déplacée dans le talus, d'ici le début du mois de septembre 2020.
 ⇒ **Une réunion publique se tiendra dans la 1^{ère} quinzaine du mois de septembre 2020.**
- **PLUI** : Enquête publique du 24 août au 25 septembre 2020.
 Certaines remarques des habitants formulées auprès de la Mairie n'avaient pas été prises en compte dans le PLUI. Monsieur Montaigne faisait partie du Comité de Pilotage.
 ⇒ **Le commissaire enquêteur sera présent le 08 septembre 2020 de 13h30 à 16h30 sur le site de Balleroy.**

8/Questions habitants :

- Pourquoi les réunions d'association ou d'habitants sont possibles dans certaines communes et pas à Balleroy sur Drôme ?
 Après avoir échangé par téléphone avec la Préfecture sur les mesures sanitaires, il s'avère que le maire de la commune est responsable lorsqu'il autorise l'ouverture des lieux publics fermés dans ce contexte.

Il est donc convenu que les salles resteront fermés jusqu'à la fin du mois d'août en fonction de l'évolution de l'épidémie de covid-19.

Fin de la séance à huis-clos